

ADHÉSION AU «RÉSEAU» EN 2019

“ Avec Le Réseau,
investissez
pour l'avenir et
la réussite des
jeunes





Madame, Monsieur,

Depuis plus de dix ans notre association, « Le Réseau », œuvre au quotidien avec ses entreprises partenaires au service de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers défavorisés, en rapprochant l'Éducation nationale et le monde économique.

En 2018, plus de **5 000 étudiants et 15 000 élèves (collégiens et lycéens principalement issus des établissements de l'Éducation prioritaire)** ont participé à des visites de sites d'entreprises, à des interventions de professionnels dans leur classe, à des ateliers de coaching et des job-datings. Plus de **800 élèves de 3^e (contre 153 en 2017), ont pu également effectuer un « stage de découverte professionnelle »** dans une des 98 entreprises membres du « Réseau ».

En 2019, « Le Réseau » compte accentuer son effort auprès des collégiens les plus en difficulté en permettant, à travers la plateforme nationale « Monstagede3e.fr », à **3 000 d'entre eux de bénéficier d'un stage de qualité s'inscrivant dans le cadre de leur projet d'orientation.** En parallèle, un accompagnement personnalisé sera proposé aux enseignants et aux collaborateurs-tuteurs qui le souhaitent afin de préparer et faciliter l'accueil des stagiaires au sein des entreprises, renforçant ainsi la valeur pédagogique du stage.

En cette nouvelle année, nous espérons pouvoir vous compter parmi nos membres actifs afin d'œuvrer à nos côtés au service de l'égalité des chances.

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos actions, nous vous invitons à contacter Alexandre Varlet, délégué général du « Réseau » au 01.49.98.51.35 ou par mail : alexandre.varlet@lereseau.asso.fr. Vous trouverez, ci-après, un bulletin d'adhésion vous permettant de soutenir, dès à présent, les actions du « Réseau » (un reçu fiscal pourra vous être adressé si vous en faites la demande).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les plus cordiales.

Yves Desjacques
Président du « Réseau »

352 743

Personnes ont bénéficié des actions du «Réseau» depuis 2007

216 425 collégiens
57 596 étudiants

71 499 lycéens
7 223 enseignants



POURQUOI CHOISIR LE RÉSEAU

« Le Réseau » est un acteur majeur et singulier dans la mise en place de programmes entrant dans le cadre **des politiques RSE** de nombreuses entreprises. Ainsi, en choisissant « Le Réseau » vous décidez de :

- > **Faciliter** l'orientation active et choisie des élèves,
- > **Valoriser** les métiers, les parcours méconnus au sein de votre entreprise,
- > **Libérer** les potentiels des jeunes afin qu'ils réussissent leur insertion professionnelle,
- > **Assurer** à votre entreprise une visibilité importante auprès de nombreux partenaires économiques, associatifs et institutionnels.

NOS PROJETS POUR 2019

- > Le projet « **un stage de qualité pour tous** » : proposer **30 000 offres de stage** de découverte et d'observation en entreprise aux élèves de troisième scolarisés dans les 365 collèges des **Réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+)**.
- > Faciliter la mobilité des élèves issus des établissements scolaires de l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées pour favoriser leur insertion professionnelle,
- > La création de nouveaux **programmes spécifiques école-entreprise.**

“ Comblent le désengagement de l'État envers le secteur associatif ”

COMMENT ADHÉRER AU « RÉSEAU » EN 2019 ?

Adhésion Simple	Adhésion par le versement de la taxe d'apprentissage	Membre du Conseil d'Administration
- 500€ : associations, et entreprises de moins de 50 salariés, - 2000€ : entreprises de plus de 50 salariés.	En fonction des possibilités des entreprises, adhésion à partir de 2000€ de versement.	Une cotisation fixée pour l'année 2019 à 3000 €.
Statut de membre à l'issue de l'adhésion	Statut de membre à partir de 2000€ versé et adhésion au CA à partir de 3000 €	Siège chaque année à l'AG du «Réseau» et contribue aux choix stratégiques de l'association.

«Le Réseau», association loi 1901, est habilité à recevoir des dons de la part des entreprises ou des particuliers. Un reçu fiscal vous sera retourné à la suite de votre don et/ou de votre adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Entreprise:..... Adresse :

..... Nom et fonction de l'adhérent :

..... Adresse mail:.....

N° téléphone:.....

- Adhésion simple [500€] Adhésion simple [2000€] Adhésion membre CA [3000€]
- Don à l'association Souhaite recevoir un reçu fiscal à l'issue de l'adhésion ou du don
- Demande de rendez-vous

Le règlement s'effectue l'ordre du « Réseau National des Entreprises pour l'Égalité des Chances dans l'Éducation » :

- soit par virement : La Banque Postale - RIB : 20041 00001 0044444P020 57
Code IBAN : FR20 2004 1000 01 00 4444 4 P02 057
- soit par chèque libellé à l'ordre de «RNEEE» et envoyé à l'adresse ci-dessous.

Fait à : Le:..... Signature :

À nous retourner au plus tard le 31/03/2019 accompagné de votre règlement à :
Le Réseau - 32 Boulevard Paul Vaillant Couturier - Bâtiment B, RDC - 93100 Montreuil
ou **par mail** à : info@lereseau.asso.fr

LE RÉSEAU

«Le Réseau» est une association loi 1901 qui se définit comme « le chaînon manquant » entre le monde de l'Entreprise et celui de l'Éducation. Depuis la création de l'association en 2007, nous avons accompagné plus de **300 000 jeunes** (collégiens, lycéens et étudiants) répartis sur 18 académies en France métropolitaine.

NOTRE MISSION

Rendre accessible, du collège à l'université, l'entreprise aux jeunes issus des établissements scolaires de **l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées**, en proposant des actions efficaces et pérennes afin de faciliter la découverte des métiers et de lutter contre le décrochage scolaire.

NOTRE VOCATION

Depuis plus de 10 ans notre vocation est d'être «Le Réseau» de ceux qui n'en ont pas. En ce sens, nous menons des actions en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité professionnelle, en apportant une réponse adaptée aux difficultés majeures que rencontrent les jeunes les plus défavorisés dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

- 1 Plus de 650 établissements scolaires partenaires.
- 2 3 ministères en soutien.
- 3 Près de 100 entreprises privées et publiques françaises et étrangères.
- 4 4 associations partenaires et 2 fondations adhérentes.

“Vous pouvez adresser un don à notre association, un reçu fiscal vous sera retourné

BILAN DES ACTIONS 2018

20 Nouveaux jumelages d'échanges solidaires entre un établissement scolaire et une entreprise située à proximité.

133 Visites de sites d'entreprises (Sièges, Usines, Hyper et supermarchés, Sites de transport, Hôtels).

12 Conférences organisées sur nos thématiques animées par des experts pour nos entreprises adhérentes.

16 Ateliers de coaching à la rédaction de cv et de lettres de motivation

852 Stages effectués (classes de 3e, BTS et Bac Pro) dans les entreprises partenaires

132 Interventions en classe de professionnels issus de différents secteurs d'activité.

“ Grâce à votre soutien vous contribuerez à une orientation choisie des élèves, vecteur d'une insertion professionnelle réussie